



SUPREME COURT OF SAN ANDREAS

JOURNAL OFFICIEL

20 mai 2026

Le 19 mai 2026, la Cour Suprême de l'État de San Andreas officialise l'interdiction définitive faite à John Reagan et Johnny Jr Enogan d'exercer toute fonction publique, électorale, administrative ou gouvernementale au sein de l'État.

SUPREME COURT OF SAN ANDREAS

ACTE OFFICIEL D'APPLICATION

Conformément au jugement rendu par la Cour Suprême de l'État de San Andreas lors de l'audience du 19 mai 2026, il est officiellement acté que :

Monsieur John Reagan et Monsieur Johnny-Jr Enogan font désormais l'objet d'une interdiction définitive et irrévocable d'exercer toute fonction publique, électorale, administrative ou gouvernementale au sein de l'État de San Andreas.

Cette mesure prend effet immédiatement et entraîne la perte de l'ensemble des droits, privilèges, titres et prérogatives liés à l'exercice d'une fonction publique présente ou future.

Le présent acte est versé au dossier judiciaire des condamnés et notifié aux administrations compétentes afin d'assurer l'exécution pleine et entière de la décision rendue par la juridiction suprême de l'État.

Signature

Jim Barnett - Juge Associé Sénior de la Cour Suprême de l'État de San Andreas